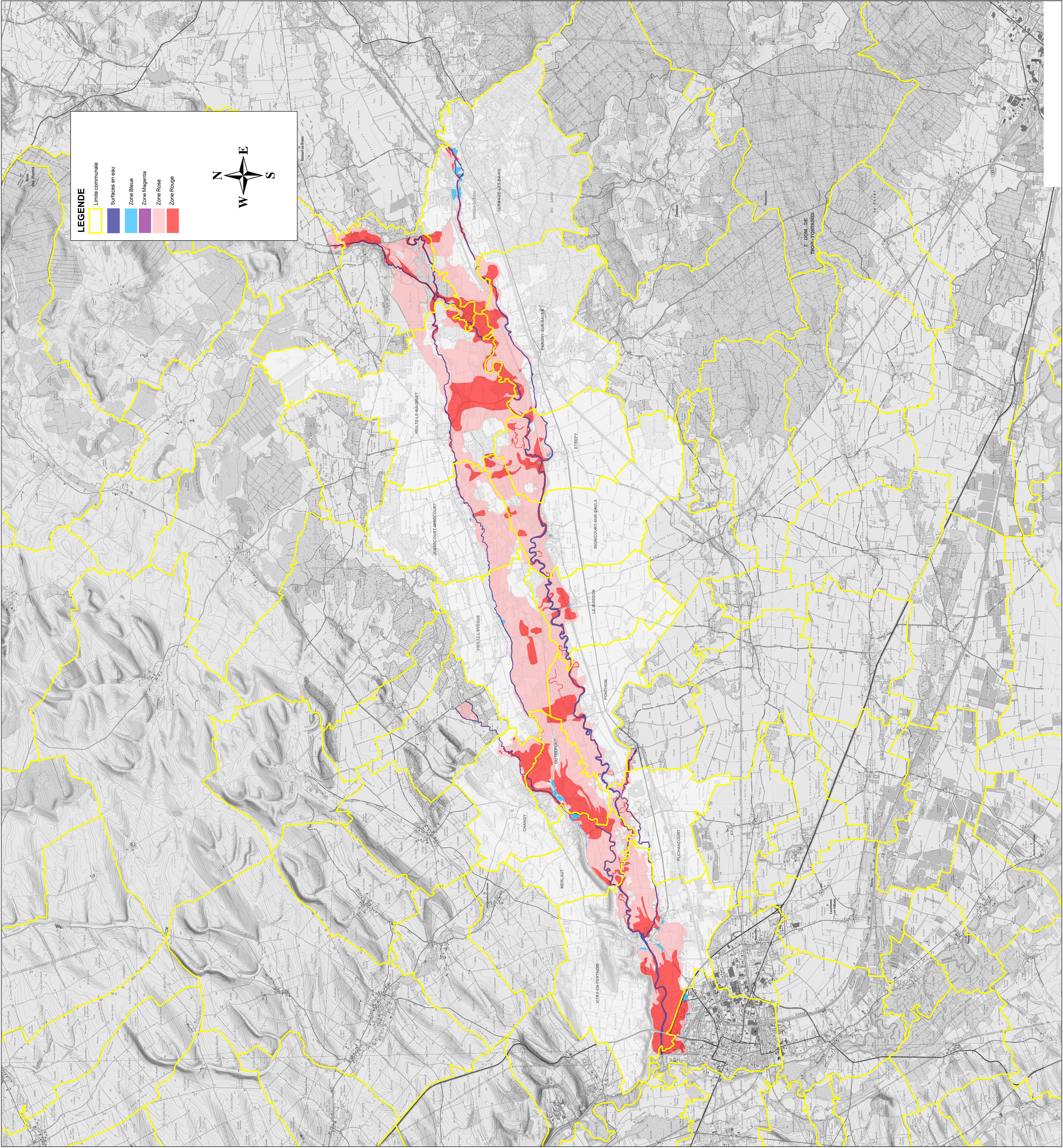




PREFET DE LA MARNE

Plan de Prévention des Risques d'Inondation

PAR DÉBOREMENT DE LA RIVIÈRE SAULX ET DE SES AFFLUENTS POUR LES
COMMUNES :

BIGNICOURT-SUR-SAULX, LE BUISSON, CHANGY, ETREPY, HEILTZ-L'ÉVEQUE,
HEILTZ-LE-MAURUP, JUSSECOURT-MINECOURT, MERLAUT, OUTREPONT,
PARGNY-SUR-SAULX, PUCHANCOURT, PONTION, SERMAIZE-LES-BAINS,
VITRY-EN-PERTHOIS

PRESCRIT LE 14 JANVIER 2003

**ZONAGE RÉGLEMENTAIRE
PLAN DE SITUATION
(DOSSIER APPROUVÉ)**

ÉCHELLE : 1 / 50 000^{ème}

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
EN DATE DU : 06 NOV 2015

LE PRÉFET